

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COMMUNE DE MONTBERON situé sur la commune de MONTBERON.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Banane (652 fruits en quantité environ 3 jours de délai de livraison réponse avant le 8/08/2025) certifié Bio ou équivalent (réponse le 21/08/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 78Kg - 8 jours de délai de livraison
 - Produit n°2 Mandarine (Réponse avant le 8/08/2025 Unité 652 fruits 3 jours de délai de livraison) certifié Bio ou équivalent (réponse le 21/08/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 32,6Kg - 8 jours de délai de livraison
 - Produit n°3 Poire (Réponse avant le 8/08/2025 Quantité 652 fruits 3 jours de délai de livraison) certifié Bio ou équivalent (réponse le 21/08/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 78Kg - 8 jours de délai de livraison
 - Produit n°4 Pomme (Réponse avant le 8 aout 2025 Quantité = 652 fruits 3 jours de délai de livraison) certifié Bio ou équivalent (réponse le 21/08/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 65Kg - 8 jours de délai de livraison
 - Produit n°5 Prune (Livraison sur la durée du marché de 24 kg maximum de prunes soit 652 fruits à l'unité 3 jours de délai de livraison) certifié Bio ou équivalent (réponse le 21/08/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 24Kg - 8 jours de délai de livraison
 - Produit n°6 Raisin (de préférence raisin blanc - 3 jours de délai de livraison - réponse au plus tard le 8/08) certifié Bio ou équivalent (réponse le 21/08/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 63Kg - 8 jours de délai de livraison
- Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Hebdomadaire

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison du lundi au vendredi entre 9 h30 et 11

h au service restauration de l'école primaire publique Michel COLUCCI, 9 route de Bessières - 31140 MONTBERON

Date limite de remise des offres :

21/08/2025, à minuit.

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 01/09/2025 au 30/11/2025

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 70%
- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 30%

Modalités d'attribution :

Maxi - 4 attributaires maximum

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COMMUNE DE MONTBERON
- Thierry SAVIGNY
- 9 Route DE BESSIERES
- 31140 MONTBERON
- Responsable des achats : Service Achat Service Achat
- Téléphone : 05 34 27 26 76
- Courriel : achat@montberon.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

12/08/2025

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :
Toulouse